

BULLETIN TECHNIQUE VITICULTURE BIO



N°6 / 30 avril 2024

Dicton de la semaine: Mars gris, avril pluvieux, font l'an fertile et plantureux

L'Essentiel

Météo	Dégradation pluvieuse attendue dès demain, pluies attendues sur 7 jours.
Phénologie	Pousse ralentie.
Mildiou	Sortie de nouvelles taches de mildiou, la végétation doit être protégée de toute pluie annoncée.
Oïdium	De nombreuses parcelles arrivent au stade de sensibilité.
Black-Rot	Rares symptômes observés, la végétation doit être protégée de toute pluie annoncée
Vers de Grappe	Les prises de papillons d'Eudémis sont faibles, en attente des premiers glomérules
BSV Vigne Nord Aquitaine	BSV N-A - Vigne Nord Aquitaine – n°4 du 23 avril Vous pouvez le retrouver sur le site : Nord-Aquitaine - Chambre d'agriculture Nouvelle-Aquitaine (chambres-agriculture.fr)

Informations réglementaires

🔗 Déclaration PAC 2023 : du 1^{er} avril au 15 mai 2024

La procédure de télédéclaration 2024 se termine au 15 mai. Les aides PAC peuvent bénéficier à un plus grand nombre d'exploitations viticoles en valorisant les pratiques agricoles BIO et la biodiversité.

Votre exploitation fait déjà une déclaration PAC ou pas, vous avez besoin d'information et/ou d'un accompagnement personnalisé :

Contactez Julie BARRAGUÉ : 06 62 49 05 29 // j.barrague33-47@bionouvelleaquitaine.com

🔗 Restructuration du vignoble :

La télédéclaration pour les demandes d'aide à la restructuration 2023/2024 est à faire avant le 30 avril 2023 à midi.

La Météo

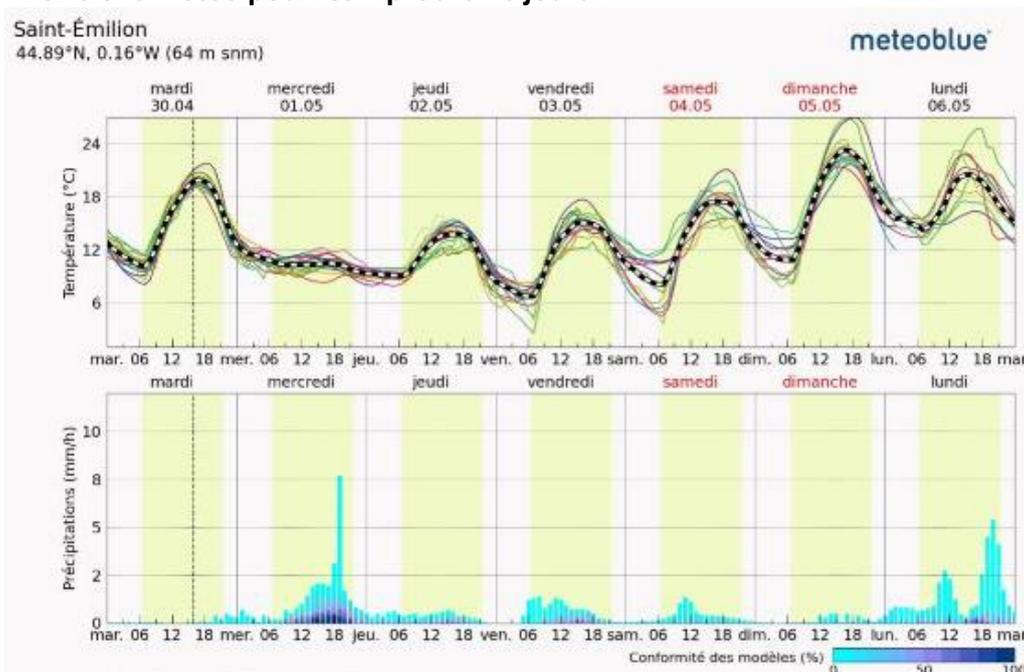
Bilan des 7 derniers jours :

Le retour de la pluie a signé la fin des températures négatives. Sur la fin de semaine, tous les secteurs ont été arrosés sensiblement de la même manière avec des cumuls de 22 à 29 mm.

Les températures, bien que fraîches pour la saison, remontent désormais doucement.

Date	St Pierre de Mons		Saillans		Puisseguin		La Sauve		St Sulpice de Faleyrens		St Emilion Village		Néac		St Magne de Castillon	
	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm
mardi 23 avril 2024	8,45	0	8,17	0	7,44	0	8,74	0	8,32	0	9,59	0	8,21	0	8,28	0
mercredi 24 avril 2024	8,76	0,89	9,44	0,89	8,5	0,89	8,52	1,4	8,78	1,02	9,65	0,51	8,96	0,51	8,6	0,38
jeudi 25 avril 2024	11,31	5,02	11,21	3,68	10,85	4,06	10,92	1,27	11,8	1,91	11,29	6,73	11,2	6,35	11,58	3,3
vendredi 26 avril 2024	12,18	4,89	12,55	8,64	12,18	5,21	11,87	4,25	12,7	7,37	12,23	5,33	12,27	5,46	12,66	9,14
samedi 27 avril 2024	12,25	11,62	12,18	9,97	11,75	10,48	11,64	15,24	12,6	17,46	12,12	16,3	12,3	12,6	12,21	15,8
dimanche 28 avril 2024	12,58	0	12,47	0	12,18	5,08	12,19	0	12,6	0,95	12,23	0,95	12,37	0	11,93	0,51
lundi 29 avril 2024	12,38	0	12,47	0	12,15	0	12,4	0	12,8	0,51	13,04	0	12,55	0	12,4	0
Cumul de pluie des 7 derniers jours		22,42		23,18		25,72		22,16		29,22		29,8		24,9		29,1

Prévisions météo pour les 7 prochains jours :



Un nouvel épisode pluvieux est annoncé dès demain et pour plusieurs jours, avec des températures qui vont remonter.

Le Calendrier Lunaire

Lune tropique : la Lune est montante toute la semaine, stimulant plus la partie aérienne des plantes. C'est la période propice à la récolte de plantes médicinales, au prélèvement des greffons, au bouturage et à tous soins de la partie aérienne des plantes.

Périgée lunaire : Quand elle est au périgée, elle exerce une attraction beaucoup plus forte, qui provoque l'étiollement des jeunes semis. Les plantes sont fragilisées et demeurent moins robustes.

La lune montante : c'est la période de sève montante. Les plantes s'emplissent de forces et croissent. Période de semis, période de récolte. En cave, soutirage en vue de prolonger l'élevage.

Jours Racines : Période où la lune influe sur le système racinaire des végétaux.

Jours Fleurs : Période où la lune influe sur les végétaux à fleurs et légumes-fleurs.

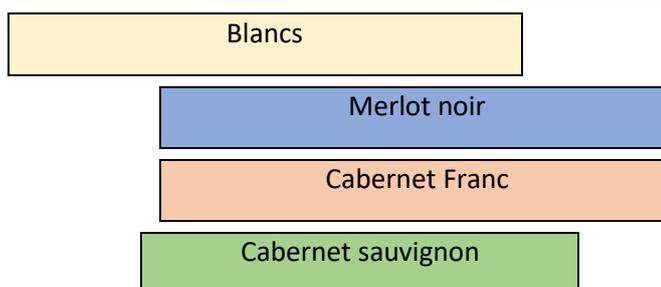
Jours Feuilles : Période où la lune influe sur les feuilles.

Jours fruits : Période où la lune influe sur la stimulation des fruits et des graines.

	Mercredi 1 mai	Jeudi 2 mai	Vendredi 3 mai	Samedi 4 mai	Dimanche 5 mai	Lundi 6 mai	Mardi 7 mai
Phase de lune	 Dernier quartier	 Lune montante	 Lune montante	 Lune montante	 Lune montante	PERIGEE LUNAIRE	 Lune montante
Influence	 racines	 Fleurs	 Feuilles	 Fruits			

Phénologie – Etat du vignoble

		
Stade F/12 3 à 4 feuilles étalées	Stade G/15 6 à 8 feuilles, les inflorescences se développent	Stade H17 Boutons floraux séparés



La végétation garde toujours cette couleur verte pâle voire jaune, la pousse est toujours très ralentie ou même à l'arrêt sur certaines parcelles de notre réseau.

Etat du vignoble

Des dégâts de gel sont visibles sur parcelles ou portions de parcelles habituellement sensibles à ce phénomène et qui ne sont pas protégées par des systèmes antigel. Il est toujours difficile d'estimer la perte en bourgeons ou en grappes sur ces parcelles, nous y verrons plus clair dans les semaines à venir.

Il n'y a pas d'opération particulière à prévoir sur ces parcelles gelées, la sélection des bourgeons se fera lors de l'épamprage de la tête (choix des bourgeons à conserver).

Travaux au vignoble :

Le pliage se termine sur les parcelles où le viticulteur a fait le choix de décaler cette opération.

Les épamprages de têtes et pieds commencent.

Remarque : Sur cépage avec peu de pampres habituellement, type Cabernet Sauvignon, il pourra être intéressant de garder des pampres pour permettre de reformer correctement un pied.

Les travaux mécaniques du sol sous le cavaillon ou dans les fonds sont en cours.

Les adventices ont beaucoup poussé et deviennent un obstacle à une bonne répartition de la pulvérisation, ils limitent la ventilation des pieds et maintiennent un micro climat humide au niveau des souches (favorables aux maladies cryptogamiques de la vigne). Cette année, la pousse importante des enherbements naturels ou semés pose de réels problèmes pour un nettoyage du cavaillon optimum.

La tonte des fonds et des abords des parcelles est en cours.

Attention : veillez à garder un fond permettant au pulvérisateur de passer sans problème.

✓ **Gestion des engrais verts :**

De nombreuses parcelles semées sont en fleur (Féveroles), il est actuellement important de détruire les engrais verts par mulchs, tontes, travail du sol, avant la montée à graine afin de limiter un re-semis non souhaité.

✓ **Chlorose et court-noué:**

Avec l'avancement de la végétation, nous observons toujours des symptômes de chlorose ferrique et de court-noué.

Les maladies

Bonnes pratiques de pulvérisation

🔗 **Méthode CEPP :**

2019-057 : Réduire l'utilisation de produits phytopharmaceutiques en faisant régler son pulvérisateur.

Rappel réglementaire

- ✓ il est interdit d'effectuer un traitement lorsque le vent est supérieur à 19 km/h.
- ✓ N'oubliez pas le port des EPI : lors de la manipulation des produits, de la préparation des bouillies, du traitement et du nettoyage du matériel.
- ✓ **Contrôle obligatoire du pulvérisateur :** pour rappel, depuis janvier 2021 le contrôle des pulvérisateurs doit être effectué tous les 3 ans (à partir de 5 ans pour un pulvérisateur neuf). [Contrôle pulvérisateur - Crodip](#)

Utilisations des produits phytosanitaires

- ✓ Dans votre choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE8 :

SPE8 : « **pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en présence d'abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la période de floraison, ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes** ».

- ✓ **Nombre maximum d'application pour chaque spécialité commerciale :** celui-ci est indiqué sur l'AMM.
- ✓ Certaines spécialités commerciales ont également une cadence de renouvellement minimum à respecter (également indiquée dans l'AMM).
- ✓ **ZNT eau :** rappel, elles sont de 5, 20 ou 50 m, et visent à éviter les contaminations directes des cours d'eau. Elle est réductible en respectant les 3 conditions suivantes :
 - Présence d'un dispositif végétalisé d'au moins 5 m de large,
 - Utilisation du matériel et des buses antidérive dont la liste est régulièrement mise à jour et disponible sur le site suivant : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2020-689>
 - Enregistrement des applications effectuées sur la parcelle.
- ✓ **DVP : dispositif végétalisé permanent :** il vise à éviter les contaminations directes par ruissellement des cours d'eau mais ne concerne pas toutes les spécialités commerciales. La distance est de 5 ou 20 m, elle n'est pas réductible et devient permanente sur la parcelle dès l'utilisation d'un produit avec une DVP.

- ✓ **Qualité de l'application** : il ne faut pas oublier de traiter les deux faces des rangs de bordure, des rangs courts mais aussi penser à bien démarrer la pulvérisation sur les pieds de bout.
- ✓ Penser à alterner les rangs de passage quand c'est possible, c'est d'autant plus important en vignes larges.

Mildiou

🔗 Le point

La pression de cette maladie vient d'augmenter fortement sur notre secteur. Une nouvelle sortie de taches est enregistrée depuis le début de cette semaine. Elle concerne des parcelles qui avaient déjà quelques symptômes la semaine dernière, mais également des parcelles sans aucune tache jusque-là.

Cette sortie de taches varie entre de rares taches sur la parcelle (2 à 3 feuilles concernées sur un aller-retour) et une sortie généralisée sur l'ensemble des pieds avec des symptômes en « coup de fusil ».

Le point commun des parcelles les plus touchées par les taches sur feuilles est leur précocité, ce sont des parcelles qui bien souvent étaient au stade premières feuilles étalées lors des épisodes de pluies du 7 au 9 avril.

Certains secteurs géographiques semblent plus concernés que d'autres (Le Saint Emilionnais notamment)

Si la grande majorité des taches est non sporulante voire même en cours de nécrose, certaines commencent à légèrement sporuler.

Pour l'instant, nous n'avons pas observé de symptôme de rot gris, même si quelques grappes commencent à prendre un aspect en crosse très caractéristique de la maladie. Avec le décalage entre l'apparition des symptômes sur feuilles et sur grappes, il faudra attendre la fin de cette semaine ou plus probablement le début de l'autre pour se faire une idée de l'impact de la maladie.

La virulence de l'attaque est assez inédite pour cette période de la campagne et surtout si on prend en compte le stade précoce des bourgeons et le fait que de nombreuses parcelles avaient déjà reçu un premier traitement juste avant ces pluies.



🔗 Le conseil

Rappel des règles de décision de renouvellement de la protection :

Une protection doit donc être en place avant toute pluie annoncée, notamment une pluie orageuse qui peut générer de forts cumuls d'eau et des contaminations directement sur grappe.

Les grappes sont à un stade sensible (préfloraison).

Même en l'absence de lessivage, à la fin de la rémanence de vos produits (on réduit à 6 à 8 jours maximum), il faut renouveler la protection. La remontée des températures va entraîner la croissance des rameaux et des grappes, et faire apparaître de nouveaux organes non protégés, avec possibilité de rosées importantes. Ce conseil est valable sur les parcelles présentant des symptômes importants ou non.

- Cumul de pluie supérieur à 20mm (lessivage de la protection en place), l'application de la semaine dernière a été lessivée, elle devait être renouvelée avant les pluies de mercredi.
- et/ou pousse importante de la végétation (présence de nouvelles feuilles non protégées), probable reprise de la pousse et allongement des grappes.
- et pluies annoncées. **Pluies annoncées pendant plusieurs jours.**

Dans tous les cas, surveillez l'évolution des prévisions météo et intervenez en préventif en cas de lessivage de la protection et/ou croissance active, avant chaque épisode pluvieux annoncé.

- **Mesures prophylactiques** : évitez au maximum de toucher aux sols (ne pas tondre ou travailler sous le rang ou dans l'interrang) si la végétation ne dispose pas d'une protection mildiou effective.
 - Sur les parcelles les plus concernées par la maladie sur feuilles, et avant que l'on ait pu estimer l'impact sur les grappes, il est préférable de décaler les dédoublages et les épamprages de la tête (certains pampres de la tête portent des grappes).
- ✓ **En cas de sortie importante de symptômes sur feuilles et sur grappes :**
- Si **les symptômes présents sur vos parcelles sont sporulants** et afin de limiter cette sporulation et donc les possibilités de recontaminations de proche en proche vous pouvez opter pour la stratégie suivante :
- Effectuez une application d'hydroxyde de cuivre additionné d'**huile essentielle d'orange douce**, cette intervention a pour but de « sécher » les symptômes.
 Rappel, pour que l'huile essentielle d'orange douce puisse agir, il est nécessaire d'avoir 2 jours sans pluie après l'application. **Elle est à positionner plutôt en fin de semaine prochaine, si le beau temps est de retour.**

Exemples de produits utilisables (liste non exhaustive) :

<p><i>Champ Flo Ampli</i> (hydroxyde de cuivre) à 0,83 L/ha, ZNT 5m, DRE 24h, DAR 21 jours, DSR 0 m. Nombre max d'applications par an : 12.</p> <p style="text-align: center;">ou</p> <p><i>Héliocuvivre</i> (hydroxyde de cuivre) à 0,75 L/ha, ZNT 5m, DRE 24h, DAR 21 jours, DSR 0 M – A éviter en cas de fortes chaleurs annoncées (plus de 35°C). Nombre max d'applications par an : 5.</p>	ET	<p><i>Limocide, Essen'ciel</i> (huile essentielle d'orange douce), à 0,6 % (du volume total de bouillie), ZNT 5m, DRE 24h, DAR 1 jour, DSR 0 m. Intervalle de 7 jours entre 2 applications. Fin stade application : début fermeture de la grappe. Nombre max d'applications 6 par an.</p>
---	-----------	---

Dose de cuivre à employer :

La dose conseillée est de **250 à 300 g de Cu/ha (dose réellement appliquée à l'hectare)**.
 A moduler en fonction du stade végétatif.

🔗 Les produits utilisables :

Attention en cas d'application à base de spécialité cuprique : il faut que les températures soient supérieures à 10/12°C lors de l'application, en dessous de 10°C le cuivre peut être phytotoxique.



Phyto cuivre, parcelle traitée trop tôt le matin

Avec les conditions météo et la pression maladie actuelle, préférez l'usage des formulations hydroxydes.

- ✓ **Bouillie Bordelaise RSR Disperss** (sulfate de cuivre) à la dose de 1,25 à 1,50 kg/ha, ZNT eau 5 m, DRE 24 h, DSR 0 m, DAR 14 jours, 5 applications max. Dose réellement appliquée à l'hectare.
- ✓ **Champ Flo Ampli** (hydroxyde de cuivre) à la dose de 0,69 l à 0,83 l/ha, ZNT eau 5 m, DRE 24 h, DSR 0 m, DAR 21 jours, 12 applications max. Dose réellement appliquée à l'hectare.
- ✓ **Héliocuivre** (hydroxyde de cuivre) à la dose de 0,625 à 0,75 l/ha, ZNT eau 5 m, DRE 24 h, DSR 0 m, DAR 21 jours, 5 applications max. Dose réellement appliquée à l'hectare.

✓ Il est possible de compléter la dose de cuivre en utilisant de l'oxyde cuivreux si les orages sont annoncés avec de forts cumuls.

Nordox 75 WG (oxyde cuivreux) à la dose de 0,065 à 0,13 kg/ha, DRE 12 h, ZNT eau 5 m, DSR 0 m, DAR 21 jours, nombre maximum d'applications non spécifié.

Rappel : dans le choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE1 :

SPE1 : « **pour protéger les organismes du sol, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du cuivre à une dose annuelle totale supérieure à 4 kg de Cu métal/Ha.** ». Les quantités de cuivre utilisables sont de 4 kg/ha/an, avec une possibilité de lissage (utilisation de plus de 4 kg/ha -sans dépasser 6 kg/ha- en cas de forte pression, la moyenne annuelle jusqu'en 2025 ne devant pas dépasser 4 kg/ha). L'utilisation d'une seule spécialité portant cette mention empêche donc le lissage des quantités de cuivre apportées à l'ha par an.

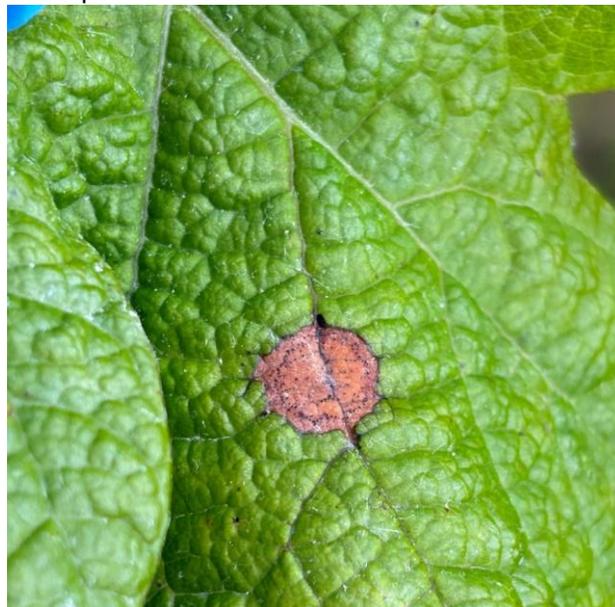
🔗 L'alternative

- ✓ Nettoyage sous le cavaillon,
- ✓ Limitation de l'humidité au niveau de la végétation par entretien entre les rangs (tonte, mulch...).
- ✓ Epamprages du pied et de la tête.

Black-Rot

🔗 Le point

Quelques taches sont visibles dans les parcelles mais elles sont plutôt rares. Seules quelques parcelles avec un historique récent et très fort de la maladie montrent des symptômes importants, en coup de fusil et avec déjà des pycnides. Mais c'est une situation qui reste rare sur notre réseau pour l'instant.



🔗 Le conseil

Lors de la protection contre les autres maladies mildiou/oidium, il faut profiter de la synergie entre le cuivre et le soufre.

🔗 L'alternative

La prophylaxie est la première mesure à mettre en place :

- L'élimination des organes porteurs de la forme de conservation du champignon est indispensable : baies et rafles momifiées, sarments (ceux-ci ont dû être brûlés, enfouis et pas seulement broyés).
- La limitation de la vigueur des parcelles est un élément important pour freiner l'expression du champignon, comme c'est le cas pour chaque maladie.
- La proximité d'une vigne abandonnée est un facteur particulièrement favorisant de la contamination. Ces parcelles doivent être signalées et arrachées (dans la mesure du possible...).

Oïdium

🔗 Le point :

Nous n'observons pas de symptômes sur notre réseau. Mais les parcelles sont déjà au stade sensible ou le seront la semaine prochaine.

🔗 Le Conseil :

Une protection contre cette maladie est à assurer. **Pour rappel, les produits de contact sont lessivés après 20 à 25 mm de pluies cumulées, la protection est alors à renouveler avant l'épisode de pluies suivant. Surveillez l'évolution des prévisions météo.**

Exemple (liste non exhaustive) :

Microthiol Special Disperss, ou Citrothiol DG, ou Amode DF, ou Thiovit Jet microbilles, ou Azupec 80 GD
(ZNT eau = 5m- DRE 12h – DSR 0 m pour l'ensemble de ces produits, nombre d'applications max : 8).
pour une dose de 5 à 6 kg/ha.

Héliosoufre S : (ZNT eau de 5 m, DRE 24h, DSR 0m, DAR 5 jours, 12 applications max par an) pour une dose de
3 l/ha, dose réellement appliquée à l'hectare.

🔗 L'alternative

Les moyens prophylactiques peuvent être mis en place, gestion de la vigueur des parcelles (choix du matériel végétal, fertilisation...) mais également la destruction de l'inoculum (élimination des bois porteurs de symptômes).

Méthode CEPP :

2021-008 : Lutter contre divers bioagresseurs au moyen d'un produit de biocontrôle à base de soufre.

Botrytis

Il n'y a pas de nouvelles taches, et les taches anciennes se nécrosent.

Les Ravageurs

Vers de grappe

Les captures de papillons d'Eudémis se poursuivent sur un rythme faible, les boutons floraux se séparent et les premières pontes sont difficiles à repérer. Nous sommes en attente des premiers glomérules et chenilles, dont le développement a été ralenti par les températures froides de ces derniers jours.



Cicadelle Bubale :

Les premiers adultes sont visibles depuis la semaine dernière.



Cicadelle Verte :

Le froid a limité l'activité de ces insectes, quelques adultes sont toujours visibles.

Cicadelle de la Flavescence :

Les cartes détaillées des zones de traitement obligatoire en 2024 pour le libournais et le castillonnais sont disponibles à la consultation :

https://www.gdon-libournais.fr/cartes_TO.php ou en consultant le site internet <http://www.gdon-libournais.fr/>

La plante Bio Indicatrice

Le Sénéçon commun, *Senecio vulgaris*



Annuelle herbacée de la famille des astéracées

Description :

Ses feuilles sont profondément dentées et ses capitules de fleurs jaunes sont regroupés en grappes lâches. Plante pionnière sauvage et solitaire, elle n'aime pas la compagnie des autres plantes

Biotope primaire:

Sables et graviers des vallées alluviales

Caractère bio-indicateur

Excès d'azote ou de matière organique en sol à faible pouvoir de rétention. Il est également signe d'érosion par manque de couverture des sols

Phytothérapie à la vigne :

Pas d'usage répertorié

Phytothérapie humaine :

Utilisé en médecine comme expectorant et anti-inflammatoire (prescription réservée aux médecins)

En Cuisine :

Légèrement toxique

Le saviez-vous ?

Une croyance du moyen-âge affirme que pour supprimer une douleur dentaire, on arrache le séneçon, on touche trois fois la dent incriminée en crachant à chaque fois et si on remet la plante au même endroit de manière qu'elle reprenne, cette dent, dit-on, ne fera plus souffrir.

Accompagnement technique personnalisé

La réussite d'un projet bio reposant sur de solides bases techniques, Laurence Derc et Thierry Tricot, conseillèr-e technique d'Agrobio Gironde / Bio Nouvelle-Aquitaine peuvent vous accompagner de façon personnalisée dans votre conversion ou pour la gestion des problématiques de votre domaine conduit en agriculture biologique et/ou biodynamique.

Les accompagnements techniques individuels peuvent être pris en charge jusqu'à 100% par le Département et la Région sous conditions.

Laurence Derc – l.derc@bionouvelleaquitaine.com Tel. 06 38 35 33 17
Thierry Tricot – t.tricot@bionouvelleaquitaine.com Tél : 06 11 61 98 42